

N.Réf. : 6070- 185 /dassps-dir

COMMUNIQUE

La Province Nord informe la population de la commune de POUM qu'en raison de l'absence de médecin, le fonctionnement du dispensaire de POUM sera modifié comme suit à partir du vendredi 25 mars 2022 à 16h00 jusqu'au lundi 03 avril 2022 à 7h30 :

- ▶ **Absence de consultation médicale**
- ▶ **Les soins infirmiers seront assurés de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 en semaine**
- ▶ **en dehors de ces heures, aucune permanence ne sera assurée**

En cas d'urgence, veuillez contacter le SAMU « centre 15 » ou vous rendre au Centre hospitalier de Koumac (Tél : 42.65.15) en fonction de l'urgence et du délai de route.

La province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.

Le secrétaire général
de la province Nord


Billy FOREST